

 → **CE QUE PRÉVOIT LE PROJET**

## Diagnostic du territoire

- > Un territoire :
  - En pleine expansion, avec une **population en croissance** et une **forte dynamique économique**
  - Contraint par des **infrastructures majeures et des barrières naturelles**
  - Très dépendant à la voiture, marqué par une forte congestion routière
- > Des **transports collectifs peu développés** et impactés par la congestion
- > De **nombreux déplacements**, en constante augmentation, internes au bassin et en connexion avec :
  - L'agglomération lyonnaise (emploi, santé, culture, enseignement, loisirs)
  - La Plaine Saint-Exupéry (notamment en lien avec l'aéroport et la zone aéroportuaire)
  - La Plaine de l'Ain (notamment en lien avec la centrale du Bugey et le futur projet EPR2)
- > À caractéristiques comparables, **seule polarité autour de l'agglomération lyonnaise sans desserte TER** ou équivalente



## Objectifs du projet

Améliorer l'accessibilité du bassin et ses connexions aux territoires alentours

Offrir une alternative efficace à la voiture et décongestionner les axes routiers, sans opposer les modes

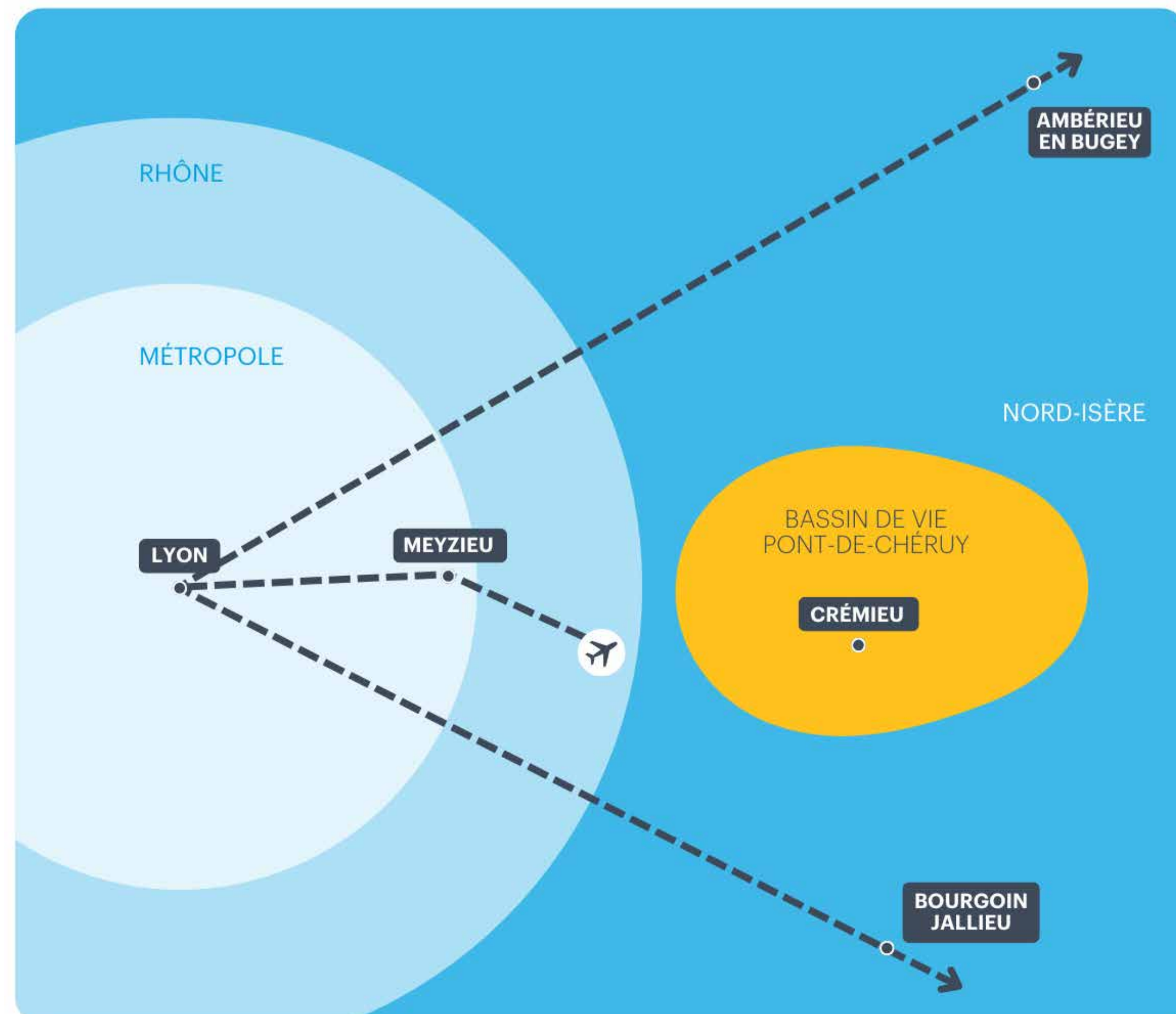
Accompagner la croissance démographique et le développement économique

Répondre aux enjeux environnementaux (climat, biodiversité, cadre de vie...)

### En prenant en compte :

- > La **préservation** du cadre de vie, de la biodiversité...
- > La **maitrise** de l'urbanisation
- > La réalisation d'un projet **sans couture et coordonné** avec les autres réseaux de transport
- > La **fluidité** de la circulation routière
- > Les **mobilités inclusives** et la **sécurité** des usagers
- > La nécessité de proposer une **solution équilibrée** au regard de la fréquentation attendue

Les axes ferrés desservant l'Est Lyonnais



Un projet décarboné, dimensionné pour répondre aux besoins du territoire en garantissant un juste équilibre entre développement et cadre de vie, et soutenable pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires.